République Française 6ème circonscription du Puy-de-Dôme

Elections législatives du 21 Mars 1993

Electrices, électeurs,
mes chers amis de l'arrondissement de Riom

Je viens solliciter vos suffrages à l'élection législative du 21 mars prochain.

Car, depuis mars 1973, date de ma première élection au Parlement, je n'ai eu de cesse d'interpeller les ministres, de droite comme de gauche, pour faire avancer les grands dossiers de notre région riomoise et de notre pays.

C'est cela ma conception du rôle de député : un élu au service de toute la Nation, un élu au service des femmes et des hommes qui l'ont choisi, un élu qui consacre toute sa vie, tout son temps, à sa circonscription.

*Sous la Présidence de François Mitterrand et sous les différents gouvernements de gauche, **j'ai contribué à la mise en place de grandes réformes** dont nous pouvons nous honorer : la 5ème semaine de congés payés, la retraite à 60 ans, le Revenu minimum d'insertion, le statut du conjoint d'exploitant agricole, les lois Auroux pour la protection des salariés, le soutien aux CUMA, la loi Roudy sur l'égalité des sexes, l'impôt sur les grandes fortunes, l'affirmation de l'Education Nationale comme premier budget de la Nation, et enfin, tout récemment, la création de l'allocation "autonomie / dépendance" pour les personnes âgées. Et je sais combien ces réformes sont importantes pour la population de l'arrondissement de Riom, importantes dans votre vie au quotidien.*

*Ces acquis, je veux les garantir et les protéger. Je veux poursuivre cette action en faveur de **la formation des jeunes**, en faveur de **l'emploi** , par un meilleur partage du travail, et en faveur de la lutte contre l'exclusion et l'aide aux plus défavorisés.*

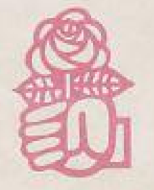
Aujourd'hui, il faut aller plus loin. Pour défendre l'emploi dans notre arrondissement et protéger davantage le monde rural. C'est pourquoi, avec Maurice Battut, mon suppléant, je vous propose un "Contrat pour Riom et sa région". Un contrat que je souhaite passer avec chacun d'entre vous.

*Je me suis efforcé et continuerai d'être **le député de tous,** sans sectarisme, n'ayant pour seule devise que celle de **servir** .*

Edmond VACANT, *votre député*

Vacant

Parti Socialiste – Alliance des Français pour le Progrès



"UN CONTRAT POUR RIOM ET SA REGION"

PAR EDMOND VACANT, *député de l'arrondissement de Riom*

Tout l'arrondissement de Riom doit s'unir pour sauvegarder l'emploi et préparer l'avenir ! Des actions concrètes peuvent être mises en oeuvre très rapidement. Mais pour cela, il faut que cessent les querelles de chapelles, les divisions partisanes. C'est le but de mon "Contrat pour Riom et sa région" : travaillons tous ensemble, député, maires, conseillers généraux, conseillers régionaux, pour l'essor de notre pays et pour trouver des solutions durables contre le chômage. Ce contrat, je souhaite le passer directement avec vous, car la réussite du développement de l'arrondissement ne pourra se faire sans votre adhésion, sans votre mobilisation.



le député de Riom-Combrailles et Maurice Battut, son suppléant.

Ensemble, travaillons pour :

1 Préserver les pôles d'activité industrielle de l'arrondissement. Nous avons peu d'entreprises industrielles employant plus de 500 personnes, mais elles sont fondamentales pour la circonscription. Quelques-unes sont en position délicate, mais toutes participent au dynamisme et à la notoriété de l'arrondissement. Il faut permettre leur maintien et leur développement, aux côtés des PME et PMI, tissu économique traditionnel de notre région.

2 Redynamiser le commerce et l'artisanat. Il faut tout mettre en œuvre pour sauvegarder le commerce de proximité. L'artisanat doit être protégé car il est l'un des moyens de fixer des emplois en milieu rural. Les facilités données pour le premier emploi doivent être confirmées. Des fonds d'adaptation doivent être mis en place pour faciliter les mutations indispensables.

3 Faciliter le développement de tous les emplois de proximité, notamment ceux liés à la protection de l'environnement, au maintien à domicile des personnes âgées, ...

4 Multiplier les liens entre Riom et son arrière-pays et cesser d'opposer la ville et la campagne : Riom ne peut pas vivre dans un désert de friches et de villages abandonnés !

5 Créer des emplois permettant aux jeunes agriculteurs dont l'épouse travaille hors de l'exploitation familiale de pouvoir bénéficier de services de crèches identiques à ceux du milieu urbain.

6 Améliorer la coordination des pôles de développement économique, des zones industrielles, commerciales et artisanales pour éviter une dispersion des efforts : Riom devra rester le pôle de regroupement des communes. Les Ancizes devront profiter pleinement de l'échangeur autoroutier qui sera proche de son territoire, St-Eloy et Montaigut devront appuyer leur développement sur l'autoroute, sur leur ouverture sur le bassin de Montluçon et sur la D.941, qui dessert le secteur de Pontaumur et la Creuse. Enfin, le biopôle créera une opportunité nouvelle pour le canton d'Ennezat.

7 Développer les infrastructures, en exigeant la gratuité du tronçon autoroutier traversant la grande agglomération Riom-Clermont, et en créant un axe Montmarault/Les Ancizes traversant les Combrailles en utilisant au maximum les routes existantes.

8 Amplifier l'effort de formation, car il est un élément indispensable pour le développement de l'emploi. Sur le plan de la formation continue, il faut mettre au point avec les grandes entreprises des programmes d'évolution à moyen terme pris en charge en partie par les pouvoirs publics.

9 Renforcer les activités de la Mission locale pour l'emploi, en regroupant l'Association Pour l'Accueil, l'Insertion et l'Orientation de Riom, que je préside, et celle des Combrailles, présidée par Jean Michel.

10 Créer une image dynamique, cohérente et crédible de l'arrondissement de Riom, qui prendra en compte la diversité des activités et l'identité de chaque commune.

Ce contrat, je souhaite le passer avec chacun d'entre vous, dès le 21 mars prochain, pour tout l'arrondissement de Riom !

Vacant

Vu les Candidats,

Imp. Bérillon 63260 Aigueperse